Communauté métropolitaine de Québec

BILAN DU PLAN D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES 2024-2025



Avril 2026



TABLE DES MATIÈRES

La CMQuébec et l'adaptation aux changements climatiques 04

- Plan d'adaptation aux changements climatiques 2024-2025 06
- Travaux en gestion de risque et résilience 07

Bilan 2024-2025 08

- Faits saillants 08
- Actions réalisées 08
- Actions qui se poursuivent 18

Suite 18

LA CMQUÉBEC ET L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En 2019, le conseil de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec) adoptait une résolution d'urgence climatique pour la préservation d'un environnement climatique propice au développement de son territoire. De 2021 à 2024, la CMQuébec a réalisé un diagnostic des vulnérabilités et potentiels d'adaptabilités du territoire de la CMQuébec aux conséquences des changements climatiques.

Cette démarche a permis d'acquérir des connaissances sur les risques climatiques du territoire et d'identifier, en collaboration avec les partenaires, des moyens pour s'y préparer et y faire face.

Les partenaires consultés ont manifesté le besoin de collaborer et d'agir en cohérence, tant entre les différents domaines d'intervention, qu'entre les paliers de gouvernement.



C'est en concordance avec son rôle de concertation que la CMQuébec propose, dans le Plan d'adaptation aux changements climatiques 2024-2025, des actions à réaliser à l'échelle métropolitaine. Ces interventions visent à agir dès maintenant pour adapter nos milieux de vie, tout en intégrant les perspectives de santé, d'équité et d'inclusion.


Lac-Croche (TNO)
Saint-Gabriel-de-Valcartier
Stoneham-et-Tewkesbury
Lac-Jacques-Cartier (TNO)
MRC de LA JACQUES-CARTIER
Lac-St-Joseph
Fossambault-sur-le-Lac
Shannon
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
Lac-Delage
Lac-Beauport
Ste-Brigitte-de-Laval
MRC de LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ
Saint-Ferréol-les-Neiges
Saint-Tite-des-Caps
Beaupré
Sault-au-Cochon (TNO)
AGGLOMÉRATION de QUÉBEC
L'Ange-Gardien
Château-Richer
Ste-Anne-de-Beaupré
Saint-Joachim
St-Augustin-de-Desmaures
L'Ancienne-Lorette
Québec
Boischatel
Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente
Sainte-Pétronille
St-Pierre-de-l'Île-d'Orléans
Ste-Famille-de-l'Île-d'Orléans
St-François-de-l'Île-d'O.
St-Laurent-de-l'Île-d'O.
St-Jean-de-l'Île-d'Orléans
Fleuve Saint-Laurent
VILLE de LÉVIS
MRC de L'ÎLE-D'ORLÉANS
Lac-Croche (TNO)
Lac-Jacques-Cartier (TNO)
Sault-au-Cochon (TNO)
0 2,5 5 10 15 km

PLAN D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES 2024-2025

Le Plan d'adaptation 2024-2025 de la CMQuébec vise à soutenir les partenaires régionaux et municipaux dans leurs démarches d'adaptation aux conséquences des changements climatiques, notamment pour l'élaboration des Plans climat. Les actions qui le composent ont été déterminées à partir des connaissances acquises sur les risques climatiques métropolitains et des besoins de renforcement des capacités d'interventions exprimés par les partenaires de l'adaptation sur le territoire.

Le Plan d'adaptation aux changements climatiques 2024-2025 de la CMQuébec agit sur les **4 axes d'intervention** qui se déclinent en **11 actions concrètes**.

Axe 1 → Une communauté plus unie.

Concertation entre composantes et partenaires

Axe 2 → Une planification cohérente.

Développement d'outils en aménagement du territoire

Axe 3 → Au service du besoin collectif.

Acquisition de connaissance et accompagnement

Axe 4 → Avoir les moyens de nos ambitions.

Levier pour l'accès au financement

TRAVAUX EN GESTION DE RISQUE ET RÉSILIENCE

La CMQuébec s'implique tant dans le développement des connaissances sur les aléas susceptibles d'affecter le territoire, que dans la planification de mesures d'aménagement contribuant à prévenir les sinistres et à augmenter la résilience. Dans un contexte où les aléas d'origine naturelle comme les inondations, l'érosion des berges et les feux de forêt se diversifient et s'intensifient, le Comité métropolitain sur la résilience territoriale (CMRT) regroupe des acteurs clés de l'aménagement du territoire et de la sécurité civile de la région pour coordonner les efforts et mettre en œuvre des solutions tangibles en réduction des risques.

Ces travaux concrets et structurants en gestion de risques sont un pilier indispensable de l'adaptation aux changements climatiques et de la résilience du territoire métropolitain.

En décembre 2024, la CMQuébec a adopté une feuille de route ambitieuse pour renforcer la résilience de son territoire face aux aléas, accompagnée d'un plan de travail 2025-2027. Elle cible des enjeux cruciaux : s'entraider et collaborer à l'échelle métropolitaine; acquérir de données pour anticiper les sinistres; prévenir les sinistres en adaptant l'aménagement du territoire; supporter la gestion des sinistres.

Ces priorités s'appuient sur une vision commune : **bâtir un territoire plus sûr, plus résilient et mieux préparé.**



BILAN 2024-2025

Depuis l'adoption du Plan d'adaptation en juin 2024, la majorité des actions ont été réalisées et certaines demeurent actives pour en étendre la portée.

Faits saillants

1. 9 actions réalisées et 2 actions partiellement réalisées
2. Une Stratégie métropolitaine de transition climatique 2040 adoptée
3. Une communauté de pratique pour les Plans climat mobilisée et assidue
4. Un outil d'accompagnement pour l'évaluation des capacités d'adaptation développé
5. Un financement obtenu pour le projet « Priorisation des zones de verdissement et d'implantation d'infrastructures vertes comme outil de renforcement de la résilience du territoire métropolitain face aux vagues de chaleur et aux précipitations abondantes » dans le cadre du programme OASIS financé par le Plan pour une économie verte 2030 du gouvernement du Québec.

Actions réalisées

Axe 1 → Une communauté plus unie

Concertation entre composantes et partenaires

Actions d'adaptation métropolitaines	État d'avancement
1. Mobiliser l'ensemble des acteurs de l'adaptation climatique vers une Stratégie climatique métropolitaine (composantes, municipalités, ministères, organismes, entreprises, etc.).	Réalisée
2. Contribuer aux espaces d'échange sur les initiatives d'adaptation par l'ensemble des partenaires (composantes, municipalités, ministères, organismes, entreprises, etc.).	Réalisée
3. Soutenir la collaboration entre les composantes de la CMQuébec pour l'élaboration des Plans climat.	Réalisée

Action 1.
Mobiliser l'ensemble des acteurs de l'adaptation climatique vers une Stratégie climatique métropolitaine*

La CMQuébec s'est mobilisée autour d'une vision commune de la transition climatique par la **Stratégie de transition climatique à l'horizon 2040**.

Le 19 juin 2025, le conseil de la CMQuébec a adopté la Stratégie de transition climatique métropolitaine 2040 intitulée **Réinventer demain avec sobriété, équité et résilience**. En collaboration avec les composantes de son territoire, la CMQuébec a pu consolider sa vision d'une transition équitable pour la décarbonation et l'adaptation aux changements climatiques ainsi que les résultats à atteindre pour réaliser cette vision en tirant des bénéfices pour la santé et le bien-être de la population.

La Stratégie sera assortie d'une Feuille de route de transition permettant d'identifier, avec les parties prenantes, les moyens et les leviers pour atteindre les résultats de la Stratégie de transition climatique d'ici 2040. Elle mettra également en lumière les collaborations et appuis nécessaires pour y parvenir.



Action 2.
Contribuer aux espaces d'échange sur les initiatives d'adaptation par l'ensemble des partenaires*

Les composantes ont un accès facilité à un **espace d'échanges** sur les initiatives d'adaptation.

Dans le but de répondre à un besoin régional d'espaces d'échange sur les initiatives d'adaptation sans surcharger les canaux de communication ou dupliquer les plateformes déjà disponibles, les responsables régionaux des démarches d'adaptation via les Plans climat ont exprimé un besoin commun d'échanger sur des actions d'adaptation réalisées ou en cours de développement.

Pour ce, la communauté de pratique pour les Plans climat créée par la CMQuébec (action 3) s'est rapidement illustrée comme étant un mécanisme simple et efficace pour capter, partager et échanger sur des initiatives d'adaptation régionales, notamment sur des moyens de les concrétiser et sur des apprentissages vécus lors de leur mise en place. Ce besoin pourrait toutefois évoluer pour inclure d'autres types d'acteurs ou encore pour diffuser plus largement ces initiatives régionales ou stimuler les collaborations.

*Partenaires = composantes, municipalités, ministères, organismes, entreprises, etc.

Action 3.
Soutenir la collaboration entre les composantes de la CMQuébec pour l'élaboration des Plans climat

La collaboration entre les composantes pour l'élaboration des Plans climat est soutenue par la CMQuébec grâce à la coordination d'**une communauté de pratique ralliant les forces climatiques des 5 territoires.**

Afin de soutenir la collaboration entre les composantes de la CMQuébec pour l'élaboration des Plans climat, la CMQuébec a mis sur pied et coordonne une communauté de pratique réunissant les responsables des démarches de Plans climat dans les 5 territoires. Depuis sa création en mai 2024, la communauté de pratique pour les Plans climat se réunit tous les mois. Le format s'est montré efficace pour répondre à un besoin de soutien et d'entraide entre les territoires pour relever le grand défi d'élaborer des Plans climat et de comprendre la réalité territoriale des territoires voisins. Une dynamique de collaboration s'est rapidement installée et contribue très positivement à la gouvernance climatique métropolitaine nécessaire à l'atteinte des résultats de la Stratégie de transition climatique métropolitaine.

La communauté de pratique demeure très active malgré l'échéance du Plan d'adaptation 2024-2025.



Axe 2 → Une planification cohérente

Développement d'outils en aménagement du territoire

Actions d'adaptation métropolitaines	État d'avancement
4. Tenir compte de l'analyse des risques climatiques dans le développement de tous nouveaux outils, planifications internes et études.	Réalisée

Action 4.
Tenir compte de l'analyse des risques climatiques dans le développement de tous nouveaux outils, planifications internes et études.

Les nouveaux outils, planifications internes et études tiennent compte de l'analyse des risques climatiques et des **opportunités d'actions d'adaptation**.

Dès l'adoption du Plan d'adaptation 2024-2025, les constats et pistes d'adaptation en lien avec les projets en cours et en développement à la CMQuébec ont été partagés et intégrés lorsque possible. En voici quelques exemples :

1. Renforcer la résilience du territoire face aux aléas – Feuille de route métropolitaine et Plan de travail 2025-2027 : Prise en compte des constats, risques climatiques et pistes de solutions au Plan d'adaptation pour l'arrimage et la complémentarité des actions en gestion de risques.
2. Priorisation des zones de verdissement et d'implantation d'infrastructures vertes comme outil de renforcement de la résilience du territoire métropolitain face aux vagues de chaleur et aux précipitations abondantes (programme OASIS) : Utilisation des travaux d'analyse des risques climatiques comme étape initiale du projet.
3. Prédisposition du territoire aux incendies de végétation : Prise en compte de l'analyse des risques climatiques et inclusion d'une recommandation de modéliser la prédisposition du territoire en climat futur dans une phase ultérieure.

4. Plan d'action 2021-2030 de la Vision métropolitaine de l'eau : Considérations des constats de l'analyse des risques climatiques en lien avec les opportunités d'action conjointes suivantes :

    a. Partage aux partenaires des nouvelles données climatiques pouvant avoir un impact sur la gestion de l'eau lors du suivi des actions liées aux Plans de protection dans les bassins versants de prise d'eau potable et à la gestion des eaux pluviales.

    b. Communication et sensibilisation autour des éléments de l'analyse de risques climatiques en termes de quantité et de qualité d'eau en lieu avec les changements climatiques auprès des instances de mobilisation de la Vision de l'eau.

    c. Collaboration à la réflexion sur les mécanismes d'écofiscalité dans une optique d'atteinte des objectifs de la Vision métropolitaine de l'eau.

    d. Considération des risques climatiques pour le choix d'emplacement et de matériaux pour l'aménagement d'accès publics aux plans d'eau (lien avec la Trame Verte et Bleue).

    e. Demandes budgétaires au gouvernement pour financer la conservation des milieux naturels qui répondent à des objectifs communs de la Vision de l'eau et du Plan d'adaptation.

5. Portrait-diagnostic et recommandations d'intervention pour les espèces floristiques envahissantes : Inclusion d'une recommandation de priorité « élevée » en lien avec la surveillance des espèces et des sites susceptibles d'être affectés par les changements climatiques.

6. Trame verte et bleue – Programme d'aide financière 2020-2025 : Identification de critères d'adaptation applicables aux bâtiments et choix d'emplacement des infrastructures à inclure dans la prochaine phase de financement.

7. Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires 2026-2034 : Intégration d'enjeux et d'une action visant à soutenir l'élaboration de Plans d'adaptation aux changements climatiques à l'échelle des entreprises.

8. Le logement dans la région de la Capitale-Nationale – Analyse de la situation du Collectif pour l'inclusion et le développement Social dans la Capitale-Nationale : Intégration d'enjeux et pistes de solutions d'adaptation touchant le logement (milieux de vie et cadre bâti) et s'appliquant plus globalement à la transition socio écologique en matière de logement.

9. Redistribution de l'enveloppe du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) 2024-2029 pour lutter contre la pauvreté : Intégration d'options de projets d'adaptation à la liste de projets de financement admissibles.

10. Révision de Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) : Orientation spécifique aux changements climatiques et intégration de manière transversale à l'ensemble des orientations du PMAD.

Axe 3 → Au service du besoin collectif

Acquisition de connaissances et accompagnement

Actions d'adaptation métropolitaines	État d'avancement
5. Appuyer les composantes pour la mise à échelle et l'utilisation des outils d'analyse de risque climatique.	Réalisée
6. En collaboration avec les composantes, évaluer les besoins de développement d'outils de sensibilisation et de formation pour les décideurs.es, employés.es et citoyens.nes.	Réalisée
7. Développer un outil d'accompagnement pour l'évaluation des capacités d'adaptation.	Réalisée
8. Développer un projet de recherche et d'accompagnement sur l'internalisation des coûts de l'adaptation et des actifs naturels dans la gestion des actifs municipaux.	Partiellement réalisée
9. Analyser les besoins d'acquisition de connaissance sur la disponibilité de l'eau en lien avec la recharge des aquifères en climat futur.	Réalisée
10. Développer un projet d'acquisition de connaissances sur le niveau de résilience et la diversité fonctionnelle des milieux naturels adapté au territoire.	Partiellement réalisée

Action 5.
Appuyer les composantes pour la mise à échelle et l'utilisation des outils d'analyse de risque climatique.

Un accès à de l'appui pour la mise à l'échelle et l'utilisation des outils d'analyse de risque climatique est disponible et **utilisé par les composantes**.

À différents moments de leur parcours de réalisation d'un Plan climat, les composantes se sont référées à la CMQuébec pour des demandes propres à leur territoire pour la mise à l'échelle et l'utilisation des outils d'analyse de risques climatiques développés par la CMQuébec dans le cadre du projet Vulnérabilité et potentiel d'adaptabilité du territoire de la CMQuébec aux conséquences des changements climatiques. Cet appui personnalisé se déroule en continu. La communauté de pratique pour les Plans climat (action 3) est aussi un espace privilégié pour de l'appui mutuel entre les composantes dans l'utilisation ou l'adaptation des outils d'analyse de risque.

Action 6.
En collaboration avec les composantes, évaluer les besoins de développement d'outils de sensibilisation et de formation pour les décideurs.es, employés.es et citoyens.nes.

Les composantes ont clarifié leur **besoin commun pour le développement d'outils de sensibilisation et de formation** pour les différents publics cibles (décideurs.es, employés.es et citoyens.nes).

Depuis l'annonce des Plans climat du programme Accélérer la transition climatique locale (ATCL) du gouvernement provincial, beaucoup de matériel de formation destiné aux municipalités a été développé par différents partenaires (UMQ, CRE-CN, FQM, Ouranos, etc.).

Pour le matériel de formation et de sensibilisation destiné aux personnes élues et au personnel municipal, le besoin commun concerne l'adaptation du matériel de formation aux objectifs de formation et durées spécifiques adéquates pour chaque territoire en y ajoutant des données probantes et des exemples d'actions d'adaptation appliquées aux différentes fonctions municipales. Pour le matériel destiné aux citoyens.nes, le besoin est similaire, mais pourra être précisé lorsque les territoires seront rendus à cette étape. Toutefois, la création de matériel additionnel au niveau régional n'a pas été retenue comme solution. C'est plutôt la collaboration entre territoires qui est mise de l'avant pour bénéficier de l'expérience de chacun d'entre eux avec l'usage du matériel disponible et des adaptations apportées pour répondre aux spécificités régionales.

Action 7.
Développer un outil d'accompagnement pour l'évaluation des capacités d'adaptation.

Un **outil d'accompagnement** pour l'évaluation des capacités d'adaptation a été **développé en co-construction** avec les composantes.

L'évaluation des capacités d'adaptation est une étape clé de l'analyse de risques à réaliser par les composantes dans leur Plan climat. Connaitre l'état actuel de la situation est la base de toute démarche d'adaptation et également ce qui permet d'identifier des pistes d'amélioration et de suivre l'évolution de la situation.

Un outil d'évaluation des capacités d'adaptation a été développé en co-construction avec le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré qui souhaitait l'utiliser rapidement. Applicable également aux autres territoires, l'outil sert à établir un dialogue avec les équipes locales sur l'état d'adaptation actuel des actions municipales contribuant à leur adaptation. Il est composé de questions sur des mesures concrètes touchant différentes sphères d'activités municipales (services municipaux, environnement naturel, environnement bâti et environnement socioéconomique). Les actions en place permettent d'évaluer le niveau d'adaptation actuel alors que les actions non complétées renseignent sur des mesures potentielles à instaurer.

Action 8.
Développer un projet de recherche et d'accompagnement sur l'internalisation des coûts de l'adaptation et des actifs naturels dans la gestion des actifs municipaux.

Un projet de **vulgarisation et d'accompagnement** sur l'internalisation des coûts de l'adaptation et des actifs naturels dans la gestion des actifs municipaux a été proposé.

Un projet nommé « La gestion des actifs naturels municipaux en soutient à l'adaptation climatique ; intégration des principes de gestion des actifs naturels dans les Plans climat municipaux » a été proposé dans le portfolio de projets en recrutement de la Maitrise en action climatique de l'Université Laval pour la cohorte de l'automne 2024-hiver 2025. Toutefois, le projet n'a pas été sélectionné. Des partenaires pour la mise en œuvre de ce projet ainsi que le montage financier correspondant à l'opportunité identifiée sont à déterminer.

Action 9.
Analyser les besoins d'acquisition de connaissance sur la disponibilité de l'eau en lien avec la recharge des aquifères en climat futur.

Une analyse ayant permis de préciser le besoin et d'identifier **une méthodologie disponible** pour y répondre.



En octobre 2024, le projet « Portrait des ressources en eaux souterraines du bassin versant de la rivière Saint-Charles et de leurs liens avec les eaux de surface » a démontré une méthodologie efficace pour répondre au besoin d'acquisition de connaissances sur la disponibilité de l'eau en lien avec la recharge des aquifères en climat futur. La méthodologie développée peut être utilisée plus largement sur le territoire métropolitain pour étendre la compréhension de la disponibilité de l'eau souterraine dans un contexte de changements climatiques.

Considérant le territoire couvert par ce projet, le besoin d'acquisition de connaissance sur la disponibilité de l'eau en lien avec la recharge des aquifères, notamment en climat futur, demeure particulièrement important pour le territoire de la MRC de L'Ile-d'Orléans. Une collaboration avec l'Université Laval ayant réalisée le portrait pour le bassin versant de la rivière Saint-Charles est envisagée.

Action 10.
Développer un projet d'acquisition de connaissances sur le niveau de résilience et la diversité fonctionnelle des milieux naturels adaptés au territoire.

Une **opportunité** d'intégration des niveaux de résilience et de diversité des milieux naturels à une étude sur les services écosystémiques **a été considérée, mais non retenue.**

La CMQuébec développe actuellement un projet sur les services écosystémiques rendus par les milieux naturels dans les bassins versants d'intérêt métropolitain (BVIM) et les bassins versants d'intérêt métropolitain pour la restauration (BVIMR). Celui-ci vise à outiller les municipalités locales et régionales dans les choix de conservation à l'échelle des BVIM et des BVIMR qui permettent de maintenir et restaurer les services écosystémiques. Bien que cette opportunité n'ait pas donné lieu à une intégration des niveaux de résilience et de diversité fonctionnelle des milieux naturels, ces travaux sont pertinents pour la poursuite de la réflexion sur la compréhension de la vulnérabilité des milieux naturels du territoire aux changements climatiques qui pourraient s'opérer dans un deuxième temps. Un projet concret rattaché à une opportunité de financement reste toutefois à préciser en ce sens.

De plus, le projet « Infrastructures naturelles en ville » développé par Habitat, en collaboration avec la Fondation David Suzuki, présente un outil interactif intégrant la diversité fonctionnelle et le niveau de résilience des infrastructures naturelles urbaines, plus précisément les arbres, sur le territoire de la Ville de Québec. Cette méthodologie contribue également aux réflexions sur l'avancement des connaissances du niveau de résilience des milieux naturels.



© Ville de Québec

Axe 4 → Avoir les moyens de nos ambitions

Levier pour l'accès au financement

Actions d'adaptation métropolitaines	État d'avancement
11. Analyser les opportunités pour de nouveaux programmes de financement en verdissement, conservation, restauration et agriculture.	Réalisée

Action 11.
Analyser les opportunités pour de nouveaux programmes de financement en verdissement, conservation, restauration et agriculture.

Au total, **sept opportunités** pour de nouveaux programmes de financement en verdissement, conservation, restauration et agriculture ont été analysées, une demande est toujours en attente et un financement a été obtenu.

Opportunités étudiées

1. Demandes budgétaires au gouvernement provincial (2 demandes en 2024 et 2025) visant l'appui à la transition climatique : Financement non obtenu
2. Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) via le Fonds des solutions climatiques axées sur la nature : Soutient à l'organisme Capital-Nature pour sa demande de financement
3. Fédération canadienne des municipalités (FCM) pour plantation d'arbres : Étude d'opportunité de dépôt de demande de financement groupée non retenue puisque les demandes par territoire ou par un partenaire opérationnel tel que Collectif canopée ont été jugées préférables en termes d'efficacité et de gestion administrative.
4. Environnement et Changement climatique Canada – Programme des technologies propres en agriculture : Volet Recherche et innovation : Analyse d'opportunité en cours en lien avec la prochaine Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis.
5. Aides financières du Plan de mise en œuvre 2023-2027 (PMO) de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire (PNAAT) : Obtention de financement pour le projet « Le PMADR en action : acquisition de connaissances pour la poursuite de la planification de milieux de vie durables » qui comprend notamment l'acquisition de connaissances sur les services écosystémiques. Bien que le volet innovant d'évaluation de la résilience des milieux naturels et de leurs services face aux changements climatiques n'ait pu être intégré au projet (action 10), celui-ci contribue tout de même grandement à l'adaptation aux changements climatiques par des outils appuyant la conservation et la restauration des milieux naturels.

Demande en attente

6. Fonds municipal vert – Transformation locale vers la carboneutralité : Dépôt d'une demande pour le projet « Étude de trajectoire de carboneutralité et Feuille de route de la transition climatique pour la Communauté métropolitaine de Québec » pour la mobilisation autour de la mise en œuvre de la Stratégie climatique métropolitaine (action 1).

Financement obtenu

7. Programme OASIS pour le verdissement des milieux de vie (MELCCFP) : Financement de 308 554$ accordé pour le projet « Priorisation des zones de verdissement et d'implantation d'infrastructures vertes comme outil de renforcement de la résilience du territoire métropolitain face aux vagues de chaleur et aux précipitations abondantes ».

Actions qui se poursuivent

Bien que la majorité des actions de ce Plan d'adaptation aient été réalisées selon les attentes, il demeure pertinent de poursuivre plusieurs d'entre elles se déroulant en continu pour en étendre la portée, notamment le support aux composantes dans leurs démarches de Plan climat et l'intégration des enjeux d'adaptation dans le développement de tous nouveaux outils, planifications internes et études.

De plus, les projets d'acquisition de connaissance et de recherche-action pour lesquels des idées de projets ont été développées et des opportunités de partenariat ont été analysées restent à mettre en œuvre, soit par l'obtention d'un financement, soit par la concrétisation d'un partenariat.

Finalement, la recherche d'opportunité de financement d'action d'adaptation est aussi une action à mener en continu.

SUITE

La CMQuébec et ses partenaires sont en cours d'élaboration d'une Feuille de route de transition climatique métropolitaine qui donnera un cadre formel de planification pour la suite des actions d'adaptation pertinentes pour le territoire.



Communauté métropolitaine de Québec

PLAN D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES 2024-2025